

Rythmes scolaires : la Région prête à accompagner les territoires d'expérimentation

Conformément aux annonces du Président de la République, le décret N°2017-1108, paru au Journal officiel du 28 juin dernier, ouvre la possibilité aux communes qui le souhaitent, sous réserve de l'approbation des Directions Académiques, de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017.

La Région, nouvelle autorité organisatrice des transports scolaires, prendra naturellement toute sa part dans l'organisation de cette rentrée et entend respecter la volonté des territoires et des élus locaux qui souhaitent s'engager dans ce mouvement. D'ailleurs, dès la parution de ce texte, de nombreux élus et représentants de parents d'élèves ont interrogé la Région Grand Est sur les possibilités d'adaptation de ses circuits de cars.

S'il est essentiel que la Région Grand Est soit désormais pleinement partie prenante de la concertation locale en la matière, il faut rappeler qu'elle n'exerce cette compétence que depuis quelques mois et que des modifications de lignes et d'horaires dans des délais aussi contraints, et durant l'été, sont particulièrement complexes.

En effet, dans une logique d'anticipation indispensable à la tenue d'une rentrée de qualité pour tous les élèves, l'ensemble du dispositif lié à la rentrée 2017, tout comme les activités périscolaires ou encore les services de restauration, était d'ores et déjà programmé sur la base de la semaine de 4,5 jours.

Néanmoins, afin de garantir une rentrée sereine aux élèves dont les horaires de cours seraient ramenés de 4,5 à 4 jours par semaine, il est essentiel que tous les aménagements réalisables puissent être traités dans les prochains jours.

Aussi, dans ce cadre, toutes les situations locales, qui permettent, au niveau des transports scolaires, ce basculement de rythme recevront d'emblée un avis favorable de la Région Grand Est.

Dans les cas, où des aménagements plus complexes sont nécessaires, la Région Grand Est s'engage à les étudier dans les tout prochains jours, en lien avec les services de l'Education Nationale et de manière pragmatique, afin d'y apporter des réponses adaptées.

Des contacts vont être pris avec les prestataires chargés des transports. En effet, les décisions prises doivent prendre en compte la nécessaire sécurité des élèves transportés, mais aussi les risques juridiques liés aux marchés publics passés avec les transporteurs et les conséquences sociales pour les entreprises de transport.

La Région Grand Est prendra l'initiative d'organiser une réunion dans chaque Département, avec les services de l'Education Nationale, afin d'étudier chaque situation au cas par cas.

Naturellement, si certains aménagements n'étaient pas réalisables dès cette année du fait des contraintes trop fortes entraînant une impossibilité de fait, les modifications pourront intervenir dès la rentrée 2018.

Dans tous les cas, la Région Grand Est est ouverte au dialogue avec l'ensemble des acteurs, élus et parents d'élèves, en lien avec l'Éducation Nationale, pour aménager au mieux les circuits de transport et adapter au mieux le service public aux attentes des citoyens.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier
03 88 15 69 84 / 06 78 79 93 36
presse@grandest.fr
gaelle.tortil-texier@grandest.fr